

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 4 novembre 2020

Horaires d'ouvertures de la Préfecture du Cher et des Sous-préfectures de Saint-Amand-Montrond et de Vierzon

Préfecture du Cher:

- Les guichets du bureau des migrations et de l'intégration sont ouverts uniquement sur rendez-vous du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00. La permanence téléphonique du bureau des migrations et de l'intégration est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au 02.48.67.35.86.
- Pour tout autre information le standard est ouvert 24h/24 et 7i/7 au 02.48.67. 18.18
- En raison du contexte sanitaire actuel, le point d'appui numérique de la Préfecture du Cher est fermé au public.

Sous-préfecture de Saint-Amand-Montrond :

- L'accueil physique est ouvert les mardi et jeudi de 9h00 à 11h30 et le mercredi de 14h00 à 16h30. Le point d'appui numérique est fermé au public.
- Vous pouvez contacter la permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 au 02.36.78.40.50.

Sous-préfecture de Vierzon :

- L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 au 02.48.53.04.40
- En raison du contexte sanitaire actuel, le point d'appui numérique de la souspréfecture de Vierzon est fermé au public jusqu'à la fin du confinement.

Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél: 02 48 67 34 36 Mél: pref-communication@cher.gouv.fr

www.cher.gouv.fr